



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE
RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022, À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU
1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE
QUÉBEC

Étaient présents :

Monsieur Martin Dulac	Président et Délégué de la Municipalité de McMasterville
Madame Maud Allaire	Vice-Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le- Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint- Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Madame Natacha Garneau-Tremblay	Déléguée substitut de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St- Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Délégué de la Ville de Varennes

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Martin Dulac.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Chantal Lemieux	Secrétaire-Trésorière par intérim
Madame Danielle Simard	Greffière-adjointe par intérim

Était absent :

Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères
----------------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du
24 août 2022;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 17 août 2022;
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Ratification d'embauches
 - 5.2 Départ à la retraite d'un lieutenant-détective
 - 5.3 Départ – Employée surnuméraire
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Soumission 2022-007 – Service d'installation et de support des équipements d'urgences et systèmes véhiculaires
 - 6.2 Demande de prix 2022-R-137 pour renouveler le système de prise d'empreintes digitales
 - 6.3 Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels – Nominations des membres
 - 6.4 Nomination de Mme Danielle Simard, greffière-adjointe et responsable des archives, par intérim, à titre de substitut à la responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels
 - 6.5 Dépôt des rapports d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec et transmission à la Commission municipale du Québec
 - 6.6 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projets de règlements – Politiques – Adoption;
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondance – Aucune correspondance
 - 8.2 Tableau des mouvements de personnel
 - 8.3 Tableau des effectifs
 - 8.4 États financiers au 31 juillet 2022
 - a) État des activités de fonctionnement
 - b) État des activités d'investissement
 - c) Bilan
 - 8.5 Suivi du fonds de roulement au 30 juin 2022
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :30 heures.

POINT 2 **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2445



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-22-2446

POINT 3 RÉSOLUTION

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 août 2022

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2022;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 août 2022 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2447

POINT 4 RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 17 août 2022

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 17 août 2022;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 17 août 2022;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 17 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5 RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-22-2448

POINT 5.1 RÉSOLUTION Ratification d'embauches

ATTENDU la résolution CA-22-2376 adoptée le 23 février 2022 déléguant le pouvoir d'embauche d'employés syndiqués;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des préposés aux communications surnuméraires;

ATTENDU que le comité de sélection a retenu les candidatures de :

- Jordan Jacques
- Charlie Lagarde

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 20 septembre 2022, à titre de préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Jordan Jacques
- Charlie Lagarde

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2449

POINT 5.2

RÉSOLUTION

Départ à la retraite d'un lieutenant-détective

ATTENDU la décision du lieutenant-détective Robby Dubé, après plus de vingt-neuf (29) années de service, de prendre sa retraite;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Robby Dubé au 30 septembre 2022;

ATTENDU que Monsieur Robby Dubé est lieutenant-détective au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

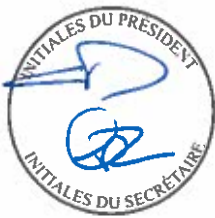
EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Robby Dubé et de la rendre effective au 30 septembre 2022;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

CA-22-2450

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 5.3

RÉSOLUTION

Départ – Employée surnuméraire

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines, faisant état que Madame Lucie Lavallée quittera volontairement son emploi comme employée surnuméraire;

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de Madame Lucie Lavallée comme employée surnuméraire et DE LA RENDRE effective au 25 novembre 2022;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6

ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-22-2451

POINT 6.1

RÉSOLUTION

Soumission 2022-007 – Service d'installation et de support des équipements d'urgence et système véhiculaires

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent désire procéder à l'aménagement de 16 véhicules de marque Ford Explorer dédiés à la Gendarmerie, soit plus précisément à la patrouille;

ATTENDU que l'appel d'offres a été affiché dans trois (3) journaux couvrant le territoire des dix-sept (17) municipalités, soit :

- La Relève;
- L'Oeil Régional;
- Le Journal de Chambly;

ATTENDU que cet appel d'offres a aussi été publié sur le site Internet SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres);

ATTENDU que l'affichage de cet appel d'offres s'est terminé le 22 septembre 2022;

ATTENDU que la Régie a reçu deux (2) soumissions;

ATTENDU que ces deux soumissions étaient conformes aux exigences demandées;

ATTENDU le rapport de Madame Josée Lacoste, Acheteur, recommandant de retenir la soumission du plus bas soumissionnaire soit « PES Canada » pour un prix total de 401 324,64 \$ avant les taxes applicables;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « *PES Canada* » le contrat pour l'aménagement de 16 véhicules de marque Ford Explorer pour un prix total de 401 324,64 \$ avant les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, à signer tous les documents pertinents à l'octroi de ce contrat;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2452

POINT 6.2 **RÉSOLUTION**

Demande de prix 2022-R-137 pour renouveler le système de prise d'empreintes digitales

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent désire renouveler le système de prise d'empreintes digitales;

ATTENDU que la Régie a procédé à une demande de prix auprès de trois (3) fournisseur à savoir :

- Idemia;
- Identité Québec Inc.;
- Solutions XL-ID;

ATTENDU que trois (3) propositions ont été déposées;

ATTENDU que seulement une (1) proposition était conforme aux exigences demandées;

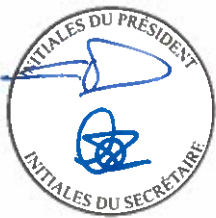
ATTENDU la recommandation de Monsieur Nicolas Azoulay, responsable TI et des télécommunications, de retenir la proposition de l'entreprise « *Idemia* »;

ATTENDU la recommandation de Monsieur Nicolas Azoulay, d'octroyer le contrat à l'entreprise « *Idemia* » pour un prix de 31 890,62 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que ces dépenses sont conformes au cadre budgétaire établi pour 2022 plus particulièrement au poste financier numéro 22-210-00-728;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « *Idemia* » le contrat pour l'achat d'un système de prise d'empreintes digitales pour un prix de 31 890,62 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.3

RÉSOLUTION

CA-22-2453

Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels – Nomination des membres

ATTENDU que la Loi 25 intitulée la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* a pour objet de moderniser l'encadrement applicable à la protection des renseignements personnels prévu par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après la « Loi »);

ATTENDU qu'un organisme public est responsable de la protection des renseignements personnels qu'il détient;

ATTENDU que l'article 8.1 de la Loi est entré en vigueur le 22 septembre dernier et qu'il prévoit qu'un *Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* doit être mis en place;

ATTENDU que ce comité est chargé de soutenir l'organisme public dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi et d'exercer les fonctions qui lui sont confiées par la Loi;

ATTENDU que l'article 8.1 de la Loi prévoit que ce comité relève du secrétaire-trésorier et qu'il se compose de la personne responsable de l'accès aux documents, de celle responsable de la protection des renseignements personnels et de toute autre personne dont l'expertise est requise, incluant le cas échéant, le responsable de la sécurité de l'information et le responsable de la gestion documentaire;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

DE FORMER le *Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* pour soutenir la Régie de police Richelieu Saint Laurent dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi et pour exercer les fonctions qui lui sont confiées par la Loi;

DE NOMMER les personnes suivantes pour siéger sur ce comité, à titre de membres, dès l'adoption de la présente résolution :

1. Madame Nathalie Guérin, secrétaire-trésorière



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

2. Madame Marie-Claude Veilleux, greffière adjointe et responsable des archives
3. Madame Manon Savard, préposé aux archives
4. Monsieur François Boisclair, inspecteur-chef
5. Monsieur Nicolas Azoulay, responsable des T.I. et communications

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2454

POINT 6.4

RÉSOLUTION

Nomination de Mme Danielle Simard, greffière-adjointe et responsable des archives, par intérim, à titre de substitut à la responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels

ATTENDU l'absence de la greffière-adjointe et responsable des archives pour une durée indéterminée;

ATTENDU l'embauche de Mme Danielle Simard comme greffière-adjointe et responsable des archives, par intérim;

ATTENDU les pouvoirs du Président de la Régie de déléguer ses fonctions à titre de responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

DE NOMMER Mme Danielle Simard, greffière-adjointe et responsable des archives par intérim, substitut à la responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2455

POINT 6.5

RÉSOLUTION

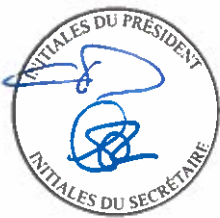
Dépôt des rapports d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec et transmission à la Commission municipale du Québec

ATTENDU que la Commission municipale du Québec a réalisé une mission d'audit de conformité portant sur la transmission des rapports financiers;

ATTENDU que la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent a reçu les rapports d'audit de conformité pour la transmission des rapports financiers le 14 mars 2022;

ATTENDU que comme la loi l'exige, les rapports d'audit doivent être déposés en séance du conseil d'administration ;

ATTENDU que la Régie doit faire parvenir une copie certifiée conforme de la résolution du Conseil d'administration officialisant ce dépôt à la Commission municipale du Québec;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Monsieur Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU :

QUE la secrétaire-trésorière par intérim redépose les documents d'audit de conformité par la Commission municipale du Québec à cette assemblée du conseil d'administration.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit envoyée à la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2456

POINT 6.6

RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.6 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de **1 233 107,96 \$** soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION – PROJETS DE RÈGLEMENTS – POLITIQUES – ADOPTION

POINT 8

DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1

CORRESPONDANCE – AUCUNE CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été déposée

POINT 8.2

TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 8.3 **TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il est procédé au dépôt du tableau des effectifs.

POINT 8.4 **SITUATION FINANCIÈRE AU 31 JUILLET 2022**

La Secrétaire-Trésorière par intérim commente la documentation déposée pour les premiers sept (7) mois de l'année.

POINT 8.5 **SUIVI DU FONDS DE ROULEMENT AU 30 JUIN 2022**

La Secrétaire-Trésorière par intérim passe en revue cette deuxième présentation du suivi au fonds de roulement faisant état des immobilisations et de ce qui fut réalisé au 30 juin 2022.

POINT 9 **VARIA**

Aucun sujet additionnel n'est traité;

POINT 10 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée;

POINT 11 **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**


IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


CHANTAL LEMIEUX
Secrétaire-Trésorière par intérim


MARTIN DULAC
Président

CA-22-2457